

## Compte rendu du groupe d'expression SAMSAH/SAVS du mardi 23 janvier 2024

Le premier groupe d'expression de l'année 2024 s'est déroulé dans un restaurant nommé le Paradis du fruit situé dans le centre-ville de Nantes. A cette occasion, 6 personnes accompagnées par le SAVS ainsi qu'une personne accompagnée par le SAMSAH se sont retrouvées afin d'échanger sur le large thème de l'accessibilité.



### Les professionnels présents ce jour étaient :

- LABICHE Muriel, cheffe de service du SAMSAH, SAVS et de l'équipe ressource,
- TOURNADE Jennifer, éducatrice spécialisée au SAMSAH,
- CLEVERT Camille, stagiaire psychomotricienne au SAMSAH St Nazaire,
- KAMISSOKO Fatoumata, stagiaire assistante de service social au SAVS

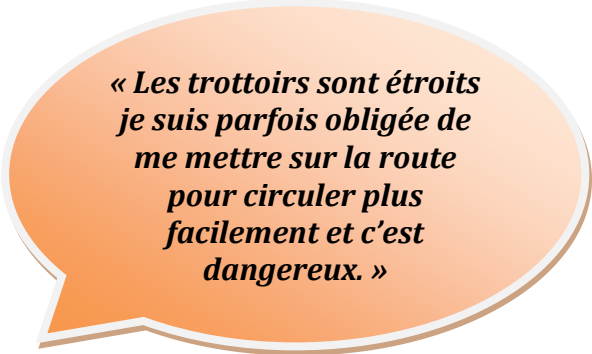
### Professionnel excusé ce jour :

- GUILLOT Benjamin, éducateur spécialisé au SAVS

Il a été stipulé en début de réunion que l'ensemble des problématiques concernant l'accessibilité évoquées au cours de celle-ci pourraient être par la suite remontées à la ville de Nantes par le biais de la « commission accessibilité » afin de tendre vers une amélioration de l'accessibilité dans la ville.

A l'unanimité, le terme accessibilité a été défini comme étant un vaste sujet pouvant être défini de multiples façons en fonction des situations. Il peut être employé pour l'accessibilité dans les lieux publics (transports en commun, salles de cinéma, restaurants...), l'accès aux droits, l'accès à la culture, l'accès aux soins, l'accès au sport et bien d'autres encore.

Il a dans un premier temps été mis en lumière les difficultés rencontrées lors des **déplacements**.



**« Les trottoirs sont étroits  
je suis parfois obligée de  
me mettre sur la route  
pour circuler plus  
facilement et c'est  
dangereux. »**

Il a été dit que Nantes étant une ville assez ancienne, elle possède par conséquent des trottoirs souvent étroits. Une personne nomme les risques de chute importants notamment sur la place du Commerce à cause des pavés de délimitation se trouvant aux abords des lignes de tramway. Ceux-ci étant légèrement surélevés, une personne présente affirme être déjà tombée à cause de cela.

*« Je mets mon réveil très tôt le matin pour appeler le service et pouvoir réserver un transport 10 jours plus tard. »*

Les personnes présentes ont été questionnées sur le déroulement du trajet qu'elles ont emprunté afin de se rendre jusqu'au point de rencontre. Ce questionnement a permis d'évoquer les difficultés qu'elles rencontrent avec les réservations de transports mises en place par le service « Proxitan ». Les conditions nécessaires pour bénéficier d'un transport à la demande sont très contraignantes : réveil, anticipation... De plus, aucune de ces actions ne garantit l'obtention de la réservation du trajet souhaité. C'est pour cette raison que certaines personnes ont décidé de renoncer à la sollicitation de ce service.

Il a été souligné par les personnes présentes un manque de transports en commun dans la ville de Nantes, mais elles pensent que cela devrait s'améliorer grâce à la construction du nouveau CHU sur l'Île de Nantes. Une personne évoque le souhait que la ville dispose de vélos adaptés afin de se sentir libre de ses déplacements et de ne plus être contraints des transports en commun.

Une autre personne présente a expliqué que pour pallier à ces problématiques, elle sollicite le service appelé « wheeliz », qui permet la location d'un véhicule adapté à un particulier à un prix abordable. Ce service est un dispositif APF France Handicap : c'est un service qui s'étend à toute la France et qui était méconnu de nombreuses personnes présentes.

Ci-après le lien pour la découverte du dispositif <https://www.apf-francehandicap.org/louer-une-voiture-adaptee-pmr-20296>

Des problématiques récurrentes au niveau des gares ont été soulevées telles que l'impossibilité d'accéder au train. Les accès aux rames sont parfois difficiles : espace entre le quai et le marchepied.

Il a été évoqué en réponse à cette problématique, la sollicitation du service Access+ de la SNCF. La demande doit être réalisée 48 h avant le voyage sur le site SNCF Connect lors de l'achat du billet. Le service permet d'être accompagné par une personne dans le train avec le port de bagage et la mise en place de rampes d'accès permettant l'accès en sécurité au train.

*« J'utilise souvent le service Acces+ de la SNCF, grâce à ce service, je prends le train plus facilement. »*

Pour finir sur les problématiques dans les transports en commun, il a été expliqué par une personne ayant réalisé de nombreux voyages en avion que les personnes en situation de handicap n'ont pas le choix de leur emplacement et qu'elles sont placées du côté hublot de l'avion afin de ne pas représenter une « difficulté » pour les autres passagers en cas d'évacuation de celui-ci.

Des questionnements ont émergés sur l'accès aux **droits** : une personne a évoqué la complexité pour obtenir des informations concernant leurs droits. Elle évoque le manque d'information sur les séjours de répit, malgré le fait qu'ils soient nombreux en France. Il ressort également des difficultés d'accès aux droits provenant d'un problème de communication avec la MDPH et des interlocuteurs qui ne sont jamais les mêmes pour un même dossier.

Concernant l'accès aux soins, il a été exprimé par une personne qu'il y a sur le territoire (Nantes et son agglomération) une méconnaissance sur la prise en charge de la douleur et de sa gestion ainsi que celle du handicap. Il a aussi été souligné la difficulté à trouver des médecins traitants ainsi que d'autres spécialistes de santé (kinésithérapeutes, infirmiers libéraux,

psychologues...). Cette pénurie de médecins traitants entraîne des difficultés entre autre pour faire remplir les certificats médicaux des dossiers MDPH et assurer un suivi de sa situation médicale.

Pour finir, c'est le sujet de l'accès au **sport** qui a clôturé ces échanges. Des personnes présentes déplorent le manque de clubs sportif adaptés. Une personne explique qu'elle pratique l'escalade dans un club situé à Rezé (Port au blé). Ce club n'était initialement pas prévu pour accueillir des personnes en situation de handicap. Suite à sa sollicitation, ils ont été enthousiastes, volontaires, très ouverts et ce sont adaptés à ses besoins. Elle pratique maintenant l'escalade sans difficultés et est ravie de l'entraide des bénévoles pour mener à bien ce projet.



**Le prochain groupe d'expression aura lieu le lundi 6 mai 2024 à Saint-Nazaire de 14h30 à 16h30 à l'adresse suivante :**

**Le KA COFFEE 10 avenue de la république 44600 SAINT-NAZAIRE**

Les professionnel·les du SAVS et du SAMSAH se tiennent à votre disposition pour vous soutenir dans l'organisation des transports pour vous rendre à ces groupes d'expression.

Nous vous invitons à les solliciter pour que vous ayez la possibilité de nous rejoindre lors de ces temps d'échanges.